

UNION PAT'RONALE RÉGION ILE-DE-FRANCE

Par Monsieur Bernard ROUSSELET

UPRIF

Union Patronale Région Ile de France

34, rue de Prony - 75017 PARIS

Tél : 01 47 63 98 24 - Fax : 01 47 66 91 35

Une organisation régionale comme l'UPRIF, ne peut pas se désintéresser des problèmes liés à l'emploi des travailleurs handicapés, particulièrement au moment où s'élaborent les Plans Départementaux d'Insertion.

A cet effet elle a créé un groupe de travail où les représentants des Unions départementales, en Groupement d'Employeurs et Unions Régionales se réunissent périodiquement pour aborder le problème de l'emploi des travailleurs handicapés sous ses différents aspects. A chaque réunion sont conviés sur un thème donné, les représentants des principales institutions concernées par le sujet afin d'apporter leur témoignage et d'échanger avec les membres du groupe de travail.

C'est ainsi que ce groupe a pu rencontrer des représentants du CNPF, de l'AGEFIPH et de l'ANPE (agence handipass), des médecins du travail, des assistantes sociales, etc...

Ces réunions permettent à la fois d'améliorer l'information mais aussi de faire progresser la réflexion. A titre d'exemple, l'importance des visites médicales de pré-reprise a été soulignée, car elles permettent d'anticiper les problèmes et donc de rechercher des solutions, alors que le délai légal, aussi justifié soit-il après la reprise du travail ne permet pas, dans les cas les plus difficiles, de trouver aisément une solution.

De manière générale, il est certain que les difficultés économiques auxquelles se heurtent les entreprises risquent d'éloigner de leurs préoccupations malgré leur bonne volonté, la résolution du problème de l'emploi des travailleurs handicapés. Cela rend d'autant plus utile l'effort d'information et d'échanges suivi par les organisations patronales, qui comme l'UPRIF, ont eu l'initiative d'organiser des groupes de travail spécialisés.